

Les combattantes de la Guerre de libération nationale au regard de l'approche de genre et d'autres conflits armés.

Permanence et bouleversements

Béatrice Borghino

Approche intégrée du genre

France- Algérie

bb_oran2004@yahoo.fr

Préliminaire :

Mon intervention n'a pas pour objet de glorifier les guerres Nous savons très bien à quel point ces situations sont porteuses de mort, de destructions, de souffrances, d'atrocités et d'actes odieux que l'on n'aurait pas vus en temps de paix.

Mais il y a des guerres que l'on se doit de faire, qu'il s'agisse, par exemple, de la Guerre de Libération Nationale algérienne ou de la Résistance à l'armée nazie en France. Par contre, il y en a d'autres qui ne se justifient absolument pas ; je veux parler des guerres coloniales, comme celle de la France contre l'Algérie, justement, ou de celles, plus récentes, qui ne visent qu'à accaparer les richesses et la terre de l'autre....

Parmi toutes les femmes qui ont contribué à l'indépendance algérienne - elles ont été, de fait, très nombreuses si nous pensons à toutes celles qui sont restées les anonymes des annales de l'histoire – nous nous arrêterons aujourd'hui aux combattantes, plus spécialement aux maquisardes et aux fidayate^{1*}.

Dans l'intervention qui va suivre, nous allons prendre une grille de lecture «analyse de genre » et faire des comparaisons avec d'autres conflits armés, avec l'espoir que cela apportera une mise en perspective et un éclairage nouveaux.

Les références données en notes, avec parfois des liens internet directs², pourront ouvrir sur d'autres questionnements et d'autres sources d'informations, toujours en relation avec le thème « femmes, genre et guerres », pour celles et ceux que cela intéresserait.

Commençons par dire ce que nous appelons « genre » et « rapports sociaux de genre ».....

I- Genre et rapports sociaux de genre, définitions générales

Les différences qui existent entre les hommes et les femmes sont de 2 grands ordres : l'ordre biologique et l'ordre socio-culturel.

- L'ordre biologique concerne les différences physiologiques des corps
- alors que le genre, lui, fait référence aux différences sociales, économiques, symboliques et culturelles qui existent entre le monde des femmes et le monde des hommes et que TOUTES les sociétés surajoutent aux précédentes.

Exemples :

¹ Les termes qui demandent à être expliqués, pour le public français, le sont en fin d'article et comportent une *

² En fonctionnement au cours de la rédaction de ce texte, soit septembre 2010

1°) seules les femmes peuvent enfanter : c'est une différence biologique d'avec les hommes ; dans aucune société les hommes ne peuvent enfanter !

2°) exemple : dans nombre de sociétés (mais pas toutes !), la couture n'est pas une activité masculine bien qu'il n'y ait rien de « biologique » dans cela. C'est une différence sociale et culturelle d'avec les femmes.

Physiquement, physiologiquement, rien n'empêche à des hommes de coudre. La sorte d'interdit qui va se manifester là est d'ordre socio-culturel : il fait partie de la construction sociale de la différence des sexes. Et c'est ça qu'on appelle « le genre ».

- Il en découle un ensemble de normes, de rôles, de tâches, de fonctions, d'habitudes, ainsi que d'images, de représentations et de discours..., relatifs à chaque sexe. « *L'éducation [dans ce sens] désigne un ensemble de mesures destinées à forger un individu selon un modèle normatif pour mieux l'agréger à la communauté* »³.

➡ On peut dire que le genre est le « sexe social » d'une personne.

➡ Cet ensemble constitue et aboutit à ce que l'on appelle la division sexuée du travail social entre hommes et femmes.

➡ Chaque fois que l'on est face à une différence entre hommes et femmes, on peut se demander si l'on est du côté du biologique ou du côté du genre....Le biologique ne peut pas se changer. Ce qui relève du « genre », oui ; si on le « décide ».

- La division sexuée des espaces et des rôles est donc une des caractéristiques fondamentales d'une analyse utilisant l'approche de genre : à chaque sexe, sa partie propre et ses ressources et contraintes particulières, à savoir:
 - l'intérieur, les rôles maternels et domestiques, les fonctions de soin et de protection à leur niveau de la famille, de consolation, etc...aux femmes. Dit autrement : « *Garantes de la culture, des traditions, et de la stabilité du tissu social, les femmes préservent également la continuité du clan et de la lignée à travers leur rôle naturel dans la procréation* »⁴
 - l'extérieur, les rôles de protection et de défense de la famille et du groupe, du devoir de pourvoir aux besoins des siens, notamment économiques, de représentation publique dans les prises de décision, de pouvoir et bien sûr les armes...pour la classe des hommes.

Cela se retrouve - plus ou moins - dans toutes les sociétés que nous connaissons. La répartition de genre « *impose [ainsi] un certain nombre... de territoires, symboliques et physiques, des comportements, et des pratiques* »⁵, dont le non respect est sanctionné, et parfois très violemment.

- Il en découle par conséquent des assignations de « ce qu'il est bien de faire », pour une femme, et par opposition, toute une série d'interdits, jusqu'à ce qu'il se passe parfois un évènement important qui les fasse « sauter » ; cela va être le cas quand les femmes

³ Caroline Fayolle dans son intervention « [Conservez sans regret votre douce ignorance](#) ». *Les savoirs interdits aux femmes à l'époque révolutionnaire et post-révolutionnaire (1789-1816)*, in Colloque Interdits et genre des 15 et 16 mai 2009, Université de Tours

⁴ Pulchérie Nomo Zibi, *Les femmes victimes de conflits armés en Afrique et la réforme du secteur de la sécurité*, 10 novembre 2009, texte disponible sur le site de genre en Action : <http://www.genreenaction.net/spip.php?article7769>

⁵ Cf. Michèle Soriano, par exemple, in Colloque Interdits et genre déjà cité : [Rendre visible l'indicible frontière : des interdits à l'interdit du discours](#)

rejoignent un conflit armé. Là, il va y avoir une transgression⁶ des normes de genre, ce qui nous démontre, à contrario, que nombre d'éléments définissant « la femme » (et il en est de même des hommes, d'ailleurs) sont en fait des constructions sociales et non pas des éléments intangibles et naturels tenant à la biologie des corps....

II- Allons plus loin...sur la division sexuée des qualités, des valeurs ...

En empruntant à une chercheuse - s'occupant pourtant d'une autre aire culturelle, en Asie, de façon à montrer que cette construction du genre entre féminin et masculin se retrouve partout dans le monde, bien qu'avec des variations - je pense que nous serions d'accord pour dire que les sociétés méditerranéennes aussi, avec une certaine diversité de degrés et de périodes historiques, se retrouvent autour d'un certain nombre de constructions sociales genrées, à savoir, pour commencer:

- Les trois dépendances et les quatre vertus : « *Les trois dépendances sont la triple soumission au père quand la fille est encore chez ses parents, au mari une fois mariée et au fils aîné [ou aux frères] après le décès du mari. Les quatre vertus sont l'habileté au travail ménager, le sérieux du visage, la politesse et la soumission exprimées dans la parole et, la vertu féminine par excellence, la chasteté* »⁷.
- Poursuivons avec des travaux concernant le Maroc:
« *Dans le monde méditerranéen, l'honneur véhicule des valeurs sociales, politiques, économiques et sexuelles [...] dont on ne peut minimiser l'importance [...]. La société patriarcale a attribué à l'homme le statut de gardien mandaté de l'honneur de son groupe. Contrairement à l'honneur des hommes, l'honneur féminin s'est construit à partir du respect de la division de l'espace, une femme dont on ne parle pas dans l'espace public est qualifiée de « femme d'honneur »* »⁸.
- Prenons maintenant ce qu'une chercheuse algérienne, Madame Djamilia Amrane, à dit de cette époque à l'occasion de ses travaux historiques sur les femmes ayant participé à la Guerre de libération:
« *L'algérienne des années 50. A la fois méditerranéenne, berbère, musulmane et colonisée, l'Algérienne des années 50 est cernée par ces quatre composantes qui l'enferment dans un statut complexe et certainement contraignant [...] les femmes n'ont d'autre possibilité de réalisation que le mariage[...]* »⁹.
Colonisée, l'Algérienne subit, comme l'Algérien, la misère, la répression et l'humiliation. Mais, en plus, la colonisation, qui a provoqué un repli défensif de la famille algérienne sur elle-même, renforce l'enfermement de la femme. L'image même de la « femme moderne », donnée par l'européenne, loin de servir d'exemple, devient, parce qu'elle est issue du modèle colonial, le modèle réprouvé ».

Or, bon nombre des normes, des rôles et des valeurs qui découlent de cette situation générale des rapports sociaux de genre, parfaitement intériorisés jusque là par la société algérienne et les femmes dont nous parlons ici, vont être bouleversés par la nouvelle situation que crée la Guerre de libération, à commencer, par celle de « l'infiçal », règle stricte de séparation entre les 2 sphères

⁶ A savoir : ne pas se conformer à une attitude courante, qui semble « naturelle », dépasser ce qui fait habituellement limite ou un interdit.

⁷ Bui Tran Phuong, [Les trois dépendances et les quatre vertus](#), in Colloque déjà cité Interdits et genre

⁸ Khalid Mouna, [La construction des interdits dans l'anthropologie du Rif marocain. Vers une lecture diachronique du système de l'honneur](#), même colloque que ci dessus

⁹ Amrane Djamilia, *Les combattantes de la guerre d'Algérie*. In: Matériaux pour l'histoire de notre temps. 1992, N. 26. *La guerre d'Algérie: les humiliés et les oubliés*. pp. 58-62. Reproduit sur le site Persée, site du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_1992_num_26_1_404867

privée et publiques, celle des femmes et celle des hommes, comme le fait remarquer Madame Khaoula Taleb Ibrahim¹⁰, dans un long article écrit sur la question.

Nous pouvons donc mesurer à quel point ces jeunes femmes algériennes, ces jeunes filles même, ont déplacé de nombreuses frontières du genre, particulièrement en montant au maquis ou en s'engageant dans la bataille d'Alger¹¹, pour des tâches normalement considérées comme le rôle des hommes : la guerre. Ces femmes ont en fait réalisé, à ce moment là de l'histoire algérienne, une révolution dans la révolution !

Tous les points évoqués précédemment de ce qui était considéré comme « bien » pour une femme ou une fille s'en sont trouvés bouleversés : elles partaient vivre dans un monde d'hommes et pour vivre la dure condition de combattants (vie dandestine en montagne ou dans des caches, marches forcées la nuit pour les maquisards, accrochages avec l'armée coloniale française, où certaines ont été capturées ou tuées...), dans un monde du danger maximum, loin de la famille et des personnes, de sexe masculin en particulier, qui étaient gardiennes d'habitude de leur « honneur », pour des tâches normalement considérées comme le rôle des hommes : la guerre.

Madame Djamila Amrane, auteure de « *Femmes au combat* », publié à Alger en 1993¹² écrit: « *Le départ au maquis est l'acte qui marque le plus profondément et de manière irréversible la coupure avec la famille et le mode de vie traditionnel. Ces jeunes filles, dont la moindre sortie était contrôlée par leurs parents, font preuve d'un courage et d'une volonté exemplaires en décidant d'abandonner leur vie protégée pour la lutte dans les maquis.* »

Pour un temps, pour reprendre les analyses de Frantz Fanon, la femme destinée au mariage et à la maternité a fait place à la femme pour l'action.¹³

Nous allons nous rendre compte, tout de suite, que malgré ces « annulations » des conséquences des rapports sociaux de genre par la participation de femmes dans des conflits armés, les sociétés qui y sont confrontées ont du mal à les admettre et/ou à s'en souvenir...

III- La guerre et le combat : un monde d'hommes VERSUS l'invisibilité et la négation des femmes combattantes ?

De façon habituelle et grandement majoritaire, le rôle de combattant est affecté au genre masculin.

Mais, de fait, nombre de conflits armés de par le monde ont vu la participation active de femmes, même si cela se fait en bien moindre proportion que les hommes¹⁴ et que, en grande majorité, c'est en tant que victimes qu'elles subissent les guerres.

La chercheuse, Maritza Felices-Luna fait remarquer que c'est seulement depuis les années 90 que la recherche s'intéresse vraiment à la présence des femmes, en tant que qu'actrices militaires, dans les conflits. Pourtant : « *Que ce soit au sein de mouvements indépendantistes, d'armées révolutionnaires, d'organisations de résistance ou de groupes insurrectionnels, les femmes des quatre coins du monde*

¹⁰ Khaoula Taleb Ibrahim, « *Les algériennes et la guerre de libération nationale.....* », in *La guerre d'Algérie*, sous la direction de Mohammed Harbi et Benjami Stora, Hachette littératures, Robert Laffont, Paris 2004

¹¹ Où elles ont transporté et/ou posé des bombes

¹² Chez Rahma, Alger, 1993

¹³ Frantz Fanon, *L'An V de la révolution algérienne*. Paris, La Découverte, 2001 (réédition)

¹⁴ C'est un « *Phénomène indéniablement minoritaire en termes d'occurrence statistique* » In texte de présentation du colloque international *Penser la violence des femmes*, Paris les 17 et 18 juin 2010. Je n'utiliserai pas plus les données issues de ce colloque dont les thèmes débattus ne correspondent pas à mon intervention, mais la violence des femmes semble tellement encore un tabou important que j'ai trouvé intéressant de mettre cette référence pour les personnes qui auraient envie ensuite d'y aller s'y pencher.

ont utilisé la violence à des fins politiques dans des régions aux cultures, religions, histoires et organisations politiques variées (Cunningham, 2003) »¹⁵

Ce n'est aussi que très récemment, début 2010, que de jeunes chercheuses en genre se sont mises en réseau pour travailler et échanger sur cette question, en créant une liste de discussion appelée « Genre et guerre » ; les personnes intéressées peuvent y accéder par internet¹⁶.

Regardons du côté d'autres conflits armés que celui de l'Algérie, pour commencer, afin de démontrer la récurrence d'un double phénomène : 1°/ la participation des femmes dans ce domaine et 2°/le fait que leurs actes sont majoritairement non reconnus pendant, et qu'ils sont souvent oubliés, après !

- Au Pérou, Zénaida, du Mouvement Sentier lumineux: « [si] *je me suis engagée dans une situation pareille [c'est que] pour moi, c'était quelque chose que j'ai ressenti, que j'ai fait consciemment, sûre de moi. J'étais certaine du bien-fondé de mon geste et donc je l'ai fait* »
- Carey, En Irlande du nord: « *Je me souviens d'être complètement enragée par les injustices qui faisaient partie de notre vie quotidienne. C'était constamment renforcé que nous étions des citoyens de deuxième classe. La brutalité que nous avons vécue de la part de l'État était immense. Donc j'ai toujours été consciente des injustices qui avaient lieu dans ma communauté et dans ma culture. Je croyais qu'il fallait que quelqu'un défie et conteste cela. Ce qui arrivait n'était pas correct. Et j'ai toujours cru véritablement que la seule manière dont cela pouvait avoir lieu c'était à travers la lutte armée contre les Britanniques* ».
- En Irlande, toujours, Alison « *C'est une décision importante, c'est une décision monumentale car tu sais que soit tu vas aller en prison, soit tu vas mourir, soit tu vas être en cavale. Mais probablement tu vas vivre au moins une des trois situations. C'est ça que tu obtiens en retour. C'est tout* »¹⁷
- Pour l'Afrique subsaharienne: Pulchérie Nomo Zibi écrit : « *Plusieurs témoignages indiquent que durant les conflits en Angola, en Ouganda et en Érythrée..., les femmes ont eu un rôle très actif et ont souvent occupé des postes stratégiques dans le déroulement des conflits.Pendant le long conflit qui a opposé l'Éthiopie à l'Érythrée par exemple, 35% des combattants pour la liberté au sein du front de libération des peuples de l'Érythrée étaient des femmes et représentaient en 1999 le quart des soldats engagés sur la ligne de front* ».¹⁸

Ceci dit, malgré cette présence des femmes en tant qu'actrices directes et combattantes dans nombre de conflits armés, ce rôle est difficile à accepter, trop en rupture sans doute avec les rôles et les pouvoirs qui leur étaient dévolus jusque là.

- Dans la guerre civile du Libéria « *même lorsque les femmes ont été appelées à combattre aux côtés des hommes, les parties prenantes au conflit ont décrédibilisé leurs rôles réels, car le combat demeure un domaine profondément masculin.* »¹⁹.

¹⁵ Maritza Felices-Luna, « *L'implication des femmes au sein des groupes armés contestataires...* », Champ pénal, nouvelle revue

Internationale de criminologie, Numéro Vol. IV (2007) Varia, article en ligne : <http://champpenal.revues.org/3173>

¹⁶ réf. <http://groups.google.fr/group/genre-guerre> On peut lire le programme de leur 1^{er} rencontre en juin 2010, avec une intervention qui concerne l'Algérie : PROGRAMME Atelier Genre & Guerre 22 juin 2010.pdf380K [Télécharger](#)

¹⁷ Les exemples du Pérou et de l'IRA font partie du matériau de l'article de Maritza Felices-Luna, déjà cité,

¹⁸ Pulchérie Nomo Zibi, déjà citée

¹⁹ Annabelle Ducruzet, mémoire de recherche, *Guerre et Rapports de Genre. Le cas de la guerre civile au Libéria*, Institut de Sciences politiques de Bordeaux, 2007

La France de 1939-1945

Revenons en arrière dans l'histoire et faisons un détour par la France avec la guerre de 1939-45 contre le régime nazi, de façon très rapide, cependant.²⁰

Commençons par quelques chiffres et éléments²¹:

1- Du côté militaire :

- En 1939, en France, les femmes sont 6600 à se présenter comme volontaires, en vertu d'une loi votée en juillet 1938²², loi qui envisage pour la **première fois** de faire appel à toute personne en âge de combattre, indépendamment de son sexe²³²⁴.

-En 42, toujours, côté armée hors métropole, est créé le Corps féminin des transmissions.

- En 44, est créée l'AFAT, l'Arme Féminine de l'Armée de terre, ainsi que le Commandement des formations féminines de l'Air ;

- S'y ajouteront les Services féminins de la flotte.

➡ Les femmes seront présentes en tant qu'actrices dans ce conflit mais pas porteuses d'armes en général, à la différence d'autres femmes d'autres pays engagés dans cette même guerre: « *En fait quelques centaines, quelques milliers tout au plus, ont véritablement combattu les armes à la main en Europe occidentale- à la différence des maquis de l'Europe balkanique, de l'Europe centrale et de l'armée soviétique* » (p.94).

2- Du côté de la Résistance de l'intérieur

- Après la défaite de 1940 et le début de l'occupation allemande, les messages appelant à la résistance s'adressent d'abord aux hommes : « *Soldats de France, où que vous soyez, debout !* », appelle le Général de Gaulle (p.90).

-Ce n'est qu'après que ces incitations furent également adressées aussi bien aux françaises qu'aux français et qu'à partir de 1942, avec l'entrée en guerre de l'Union soviétique, que la Résistance intérieure fait référence aux combattantes de l'armée Rouge et aux partisans russes pour appeler les femmes au combat.

-1943 a marqué la formation des maquis à l'intérieur et les mots d'ordre étaient très clairs: « *Pas une femme de France au STO, jeunes filles, aux armes !* »²⁵. [STO : le service du travail obligatoire en Allemagne].

➡ Si bien qu'à la veille du débarquement de Normandie en juin 44, il y avait 6400 femmes sous les drapeaux, réparties entre les trois armes, Terre, Air et Marine (p.106), en opposition au modèle de femmes très conservateur et traditionnel défendu par le Gouvernement collaborationniste de Vichy, et que dans la Résistance de l'intérieur, 10 à 20% des effectifs étaient féminins (p.102).

²⁰ Les différentes sources utilisées pour cette intervention, que je ne cite parfois que très brièvement, ont aussi pour but de participer à l'établissement d'un « Etat des connaissances » existant autour de cette question « Femmes, genre et guerres » du côté de la présence active au combat.

²¹ L. Capdevila/F. Rouquet/F. Virgli/D. Voldman, *Sexes, genre et guerres*, [France, 1914-1945], Petite bibliothèque Payot, Paris, 2010 (2003 pour la première édition). Je n'en retiendrai toutefois ici que les éléments relatifs aux forces françaises pendant le dernier conflit mondial

²² Dite « Loi Paul Boncour »

²³ In Le Livre collectif *Sexes, genre et guerre* déjà cité et les travaux d'Elodie Jauneau (voir note suivante). L'intervention de mon texte, pour ce qui concerne cette partie, s'appuiera sur le travail de ces auteur-e-s, eux-mêmes faisant référence à une grande quantité d'autres sources.

²⁴ Elodie Jauneau, 1°) [Les femmes dans l'Armée française \(1938-1962\) Transgression des lois du genre : terminologie, images et représentations](#) 2°) *Quand les femmes deviennent soldats. A l'origine de nouveaux rapports de genre dans l'armée française (1938-1976)*, Revue Mnémosyne, N°1, Automne 2007, <http://genrehistoire.revues.org/index201.html>,

3°) *Des femmes dans la France combattante pendant la Deuxième Guerre mondiale...*, Revue Mnémosyne, N°3, Automne 2008, varia

²⁵ Tract du PCF daté de 1943, p.93 du livre collectif déjà cité

3- Les réactions à cette présence féminine

Cela ne s'est pas passé sans problème : le rapprochement physique entre combattants des 2 sexes inquiétait beaucoup et les combattantes ont parfois été taxées d'être de mœurs légères ; d'autres fois, elles ont attiré moult railleries.

Les états major furent très réticents, au début, à cette arrivée perçue comme venant tout perturber dans leur monde d'hommes, alors même qu'ils avaient besoin de ces femmes ; un exemple parlant : « *la féminisation de l'Armée semble poser aux autorités militaires une difficulté visible dans presque tous les textes et notes de service. Dans une note de service du 6 novembre 1942, on peut lire « sous-officiers et hommes de troupes féminins »*²⁶ !!

Certains hommes, cependant, ont reconnu, dans l'après coup, qu'après les avoir vues à l'œuvre, cela avait fait changer leur regard sur les femmes. Citons en un : « *Vous toutes, pendant la guerre m'avaient révélé les bonnes femmes. Depuis, mon opinion sur elles a totalement été bouleversée* » (pp. 292-293).

Mais ce changement d'opinion n'a pas touché tout le monde ; ainsi : « *le 2 avril 1945, jour dit des drapeaux, auquel chaque régiment se voyait honoré pour son action, Charles de Gaulle refusa de remettre leur étendard aux forces féminines de l'armée de terre* » !! (p.168)

Et nous savons, par une autre chercheuse, qu'après la fin de la guerre, les femmes « *qui retournent à la vie civile* », auront du mal à faire reconnaître leurs services et que « *Les femmes démobilisées patientent parfois jusqu'à cinq ans avant de toucher leur première solde.* »²⁷ !

On voit par ce qui précède que, là encore, il fut difficile, comme dans les autres conflits que nous avons déjà évoqués pour d'autres zones géographiques, de reconnaître purement et simplement ce qui avait eu lieu. Pourtant, et par exemple : « *En tant que membres d'une armée non reconnue par l'Etat Français [officiel, c'est-à-dire celui de Vichy], elles risqu[ai]ent les mêmes sanctions que les hommes, à savoir la peine de mort par contumace ainsi que la confiscation de leurs biens en France et la perte de la nationalité française. Et, si elles [étaient] capturées, elles [pouvaient] être fusillées au même titre que les francs-tireurs* »²⁸.

Rappelons quelques autres dates, pour montrer les contradictions :

- En 1946, dans la foulée sans doute, le préambule de la Constitution française pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- Mais ce ne sera qu'en 65 que les femmes obtiendront le droit d'ouvrir un compte en banque et d'exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.
En 65 aussi que l'enseignement technique est ouvert aux filles
- En 70, que la mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale
- En 71 que la loi rend obligatoire l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail
- Etc....

Revenons à l'Algérie :

Pour les travaux relatifs à la participation des femmes à la Guerre de libération, un nom édate en ce qui me concerne : celui de Madame Djamilia Amrane, née Danielle Minne²⁹, que j'ai déjà citée, dans

²⁶ Elodie Jauneau, *Des femmes dans la France combattante...*, déjà cité

²⁷ idem

²⁸ idem

²⁹ Sa bibliographie, ainsi que celles d'autres moudjahidate connues, se trouvent facilement sur internet et sont très instructives déjà en elles mêmes.

la mesure où elle a écrit une thèse d'histoire à ce sujet, en 1988³⁰, plus plusieurs livres et articles, ayant été, elle-même, d'abord fidaïa* et ensuite maquisarde. Elle est donc une source incontournable lorsqu'on s'intéresse à cette question. En dehors des données très précises et très nombreuses qu'elle apporte, c'est la tendresse avec laquelle elle a écrit sur ces femmes qui m'a le plus marquée. Je l'en remercie profondément.

Bien d'autres noms de femmes sont très connus pour leur courage et leur ténacité; Je n'oserais pas me mettre à vouloir les citer toutes, honte que j'aurai des oublis que je ferai. Je ne citerai, au fur et à mesure et essentiellement, que les travaux que j'ai utilisés pour cette intervention.

Rejoignons Madame Djamilia Amrane qui annonce, dès l'introduction, ce qui a motivé sa démarche :

« Ayant personnellement pris part à la guerre de libération nationale, j'ai gardé en mémoire l'image de toutes ces militantes que j'ai connues pendant la « bataille d'Alger », au maquis et dans les prisons. Et il m'a paru d'une injustice profonde que l'histoire de ces sept années de guerre s'écrive en faisant abstraction d'une moitié du peuple algérien : les femmes. C'est cette moitié oubliée des historiens et des témoins, acteurs, écrivains, que j'ai essayé de faire revivre. (p. 13-14)³¹

A- De la réalité d'un engagement

Madame Amrane : *« Lorsqu'en novembre 1954 la guerre éclate, personne n'envisage que les femmes.....puissent émerger et jouer un rôle de premier plan dans la lutte qui s'engage »* (p.50).³² Pourtant, elles vont s'engager, et ce dès 54, en rupture totale avec ce qu'elles connaissaient jusque là. Le chiffre donné dans la thèse de 1988 est de presque 11 000 femmes militantes recensées par le Ministère des Moudjahidin*, dont 1755 dans l'ALN*. Postérieurement au travail de Madame Amrane, ce même Ministère a réévalué ces chiffres et il est notamment décompté 2675 femmes dans l'ALN³³.

Dès l'année 55 la presse française publie les premiers articles parlant de femmes impliquées dans le conflit et en Juillet 56 deux lycéennes/ infirmières maquisardes sont arrêtées au maquis, en tenue militaire. Cette nouvelle *« provoque la stupeur tant dans les milieux européens qu'algériens »* (p. 221). En 57, lors de la « bataille d'Alger », les photos de poseuses de bombes occupent fréquemment les unes des quotidiens (p.223). Quinze noms différents seront successivement donnés dans la presse. Ce sont en effet les fidaïate et les maquisardes qui attirent le plus la surprise de par ces rôles, considérés, à priori, comme uniquement masculins. D'autant plus, encore, que celles-ci étaient très jeunes : la moitié d'entre elles ont moins de 20 ans et, sinon, moins de 30 (p.226)³⁴.

Cette participation, et aussi cette énorme transgression des normes du genre - du fait qu'elles étaient femmes dans leur corps aussi - ont été particulièrement et durement sanctionnés quand ces femmes ont été arrêtées par l'armée ennemie.

Je ne voudrais pas alourdir l'atmosphère en entrant dans les détails de la question de la torture subie par des corps de femmes ; le récit que Louise Ighilahriz a confié dans le livre portant le titre de : *« Algérienne. Louise Ighilahriz »*, sorti en 2001, en témoigne fortement³⁵.

³⁰ Publiée postérieurement

³¹ In *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991, pp.13-14

³² La partie qui suit est tirée de l'ouvrage ci-dessus référencé

³³ Précision donnée en note 13 de la communication de Ryme Seferdjeli, Université d'Ottawa (Canada), *Les femmes dans l'Armée de libération nationale : le mariage et/ou l'action ?*, Colloque ENS LSH, Juin 2006

³⁴ 82 % des algériennes militantes sont en fait des militantes civiles et 59% d'entre elle ont plus de 30 ans et c'est dans la tranche de 30 à 50 ans, qu'elles sont le plus nombreuses, *« soit à l'âge où les charges familiales sont les plus lourdes »* (p.227) ; par ailleurs, *« 78% des militantes sont des campagnardes et 22% des citadines »*, soit une répartition tout à fait conforme à la répartition de la population . Donc *« proportionnellement »*, les algériennes sont aussi nombreuses à la ville et à la campagne à s'engager dans la guerre (p.231)

³⁵ Entretien recueilli par Anne Nivat, Paris, Fayard/Calmann Levy, 2001

A la place de ce témoignage, tellement insoutenable qu'il est difficile de le dire à haute voix, je vous propose, en guise de métaphore, un cours extrait d'un chant de femme, Tassadit Herrous, paysanne analphabète, militante en Kabylie³⁶ :

*Ô soleil prends le deuil et ne te lève pas
La bombe risque de te brûler
L'épouvante couvre la montagne
Les bêtes muettes pleurent
Et dérangent nos rêves
Sur la terre l'herbe est calcinée
[...]
Les soldats nous encerclent...
[...]
Mais l'Algérie est aux musulmans
A ceux qui sont au maquis.*

B- Quelle acceptation, ici aussi, de ces engagements transgressifs ?

Du côté des familles

Madame Amrane : « *beaucoup partent [au maquis] sans en informer leur famille, certaines de se heurter à une opposition* » ; Les témoignages de beaucoup de femmes interviewées vont dans ce même sens (pp.233-235) ; d'autres, plus rares, partent avec l'assentiment des parents, qu'ils en manifestent de l'angoisse ou qu'ils ne l'expriment pas, une fois mis au courant. Pour les femmes mariées, « *les pressions subies par le mari* », quand celui-ci n'était pas aussi militant, étaient « *souvent plus contraignantes que celles des parents* ».

Un autre témoignage élargit le champ des difficultés rencontrées : « *A cette époque on avait peur de tout : du mari, du voisinage, des gens... On ne pouvait pas dire c'est un moudjahid*, je le contacte parce que c'est un moudjahid. Si une femme voyait un homme, on pensait tout de suite à autre chose...* » (p.237)

Du côté des combattants, cela n'a pas été facile non plus, comme nous l'avons déjà vu pour tous les autres conflits armés évoqués.

Quand les femmes étaient dans des rôles pas trop éloignés de ce que l'on avait comme vision des femmes (par exemple l'hébergement, le ravitaillement, l'habillement, réalisés par les nombreuses militantes de l'Organisation Civile (l'OCFLN)), c'était bien accepté, nous précise Djamilia Amrane. « *En revanche, une femme combattante, qu'elle soit fidaïa ou surtout maquisarde[...] suscite toujours une réaction qui peut être de l'étonnement, de la méfiance, de l'admiration ou de l'hostilité, mais jamais de l'indifférence* » (p.238)

Une des tâches particulièrement nécessaire fut celles d'infirmière (p.239). Il est à remarquer que le premier médecin à prendre le maquis est une femme, Nefissa Hamoud . Le Colonel Boumediene la proposera d'ailleurs pour faire partie du CNRA* mais sa proposition fut rejetée (pp.254-255)³⁷. Ce refus a-t-il été un effet de genre ? On peut se le demander.

³⁶ Chant recueilli et traduit ; reproduit p.117 de l'ouvrage de Djamilia Amrane chez Plon, avec toutes les indications complémentaires sur le recueil et les traductions qui en ont été faites.

³⁷ Cette information a été démentie, lors du débat à Skikda, par un historien algérien qui a étudié tous les textes du CNRA, m'a-t-il précisé. Elle est donc à re-vérifier.

D'après les différents travaux et témoignages que j'ai pu lire sur la question, il semble bien que, selon les individus, les zones et wilayas*, et les moments de la guerre, les réactions masculines aient été différentes parmi la palette de positions dont nous parlaient Djamilia Amrane. Mais un « trouble » était de toute façon créé par la présence de ces femmes et des ambiguïtés et contradictions pouvaient se mêler et s'entremêler.

Un exemple (pp.240-241): Farida, lycéenne de terminale, raconte : « *Il y avait un maquisard de 45*...Un soir il arrive, nous étions tous regroupés dans un gourbi peu éclairé. J'étais habillée en habit militaire avec un calot sur mes cheveux coupés très court. Il ne s'est pas rendu compte qu'il y avait une femme.l'un des maquisards lui a dit :*

-Tu sais...les femmes aussi se sont engagées dans la lutte

-Ah, c'est une très bonne chose, a-t-il répondu

-Tu vois, nous avons une sœur avec nous

Il a sursauté : Une sœur, ici ? »

Quelques jours plus tard, il lui dira qu'elle ne peut plus rester avec les maquisards et l'enverra habiter dans une dechra*, avec les femmes et habillée en femme. Mais quelque temps plus tard encore, à la suite d'événements particuliers en relation avec la guerre, ce même maquisard changera d'opinion ...et elle dit : « *Finalement, il m'a acceptée, nous ne sommes pas devenus très copains mais il m'a acceptée* ». En partant pour une mission d'où il ne reviendra pas, il lui dit même: « *maintenant je comprends pourquoi tu es là* »

Toutes les réactions masculines ne sont pas allées dans le même sens, bien entendu. Un extrait d'autres témoignages : Yamina, infirmière : « *Nous avons eu des problèmes, beaucoup de problèmes. Le principal a été le refus de beaucoup de maquisards qui n'acceptaient pas notre présence [...]Certains djounoud étaient méprisants, ils essayaient de montrer leur supériorité, leur force vis-à-vis de nous....C'est surtout au moment des accrochages, des opérations, qu'ils ont reconnu notre valeur* ».

Autre sentiment exprimé aussi, l'admiration : par exemple le Commandant Azzedine qui l'exprime et le raconte bien dans son livre « *On nous appelait fellagas* »³⁸.

Donc, de la part d'un certain nombre de ces hommes aussi quelque chose bougeait, ou a bougé, devant ce qu'il voyait les femmes faire et à leur contact. Par contre, pas mal d'autres n'ont sans doute jamais changé d'avis... de nombreux autres témoignages vont dans ce sens.

Le projet de programme du Congrès de Tripoli, à la fin de la Guerre Nationale de Libération, adopté à l'unanimité par le CNRA en juin 62, constatait lui-même: « *Il existe dans notre société une mentalité négative quant au rôle de la femme. Sous des formes diverses tout contribue à répandre l'idée de son infériorité* » ; Il poursuivait : « *La participation de la femme algérienne à la lutte de libération a créé des conditions favorables pour briser le joug séculaire qui pesait sur elle et l'associer d'une manière pleine et entière à la gestion des affaires publiques et au développement du pays...Le Parti ne peut aller de l'avant sans soutenir une lutte permanente contre les préjugés sociaux et les croyances rétrogrades. Dans ce domaine le Parti ne peut se limiter à de simples affirmations, mais doit rendre irréversible une évolution inscrite dans les faits en donnant aux femmes des responsabilités en son sein* »³⁹.

Conclusion

Ma conclusion se fera autour de cette question du « ET APRES » ? Malgré la réalité de cette participation féminine aux luttes armées, dans x endroits du monde et à x époques, malgré le prix qu'elles y payent, à égalité au moins avec les hommes quand elles sont abattues ou qu'elles sont capturées, malgré tous ces déplacements dans les rôles de genre que la guerre montre comme non substantifs de ce qu'est une femme , qu'est-ce que les sociétés en retiennent après ?

Dit d'une autre façon : Les guerres ne sont-elles que des parenthèses, qui se referment vite ?

³⁸ *On nous appelait fellaghas*, récit-témoignage, Paris, Stock, 1976

³⁹ Le programme complet de Tripoli est lisible sur : <http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/tripoli.htm>

Sans doute, pour commencer à répondre, faudrait-il faire une distinction entre le niveau individuel - où les femmes combattantes ont vraisemblablement eu des trajectoires de vie différentes de celles qu'elles auraient eues sans ça - et le niveau collectif, où, par contre, les changements dépendent de beaucoup d'autres élémentsqui ne sont pas facilement réunis.

Il semblerait toutefois, que de grandes tendances se dégagent des différents conflits étudiés ; elles vont dans le sens de l'oubli et/ou du déni de ce que des femmes aient pu être des actrices réelles et conséquentes dans ces situations totalement atypiques pour elles ; j'en ai donné des exemples à plusieurs reprises et tous conflits confondus.

Une guerre, ou un conflit armé, bouleverse le système de genre qui existait auparavant, et les différentes sociétés ont tendance, très vite, à vouloir revenir au temps précédent, à vouloir que les choses « rentrent dans l'ordre » et à oublier que des femmes ont pu se montrer si différentes de ce que l'on avait comme présumés sur elles. Comme dit la chercheuse qui a travaillé sur la guerre du Libéria : « *Les femmes ont assumé davantage de responsabilités, sans avoir augmenté leur pouvoir et revalorisé leur statut* »⁴⁰, ou pour ce qui concerne la France : « *La mémoire collective de la guerre qui est organisée au lendemain de l'Occupation est essentiellement une mémoire masculine...* »⁴¹.

Certains auteurs considèrent même qu'après une telle période de « *brouillage* » des stéréotypes sociaux sexués, on assisterait, après la guerre, à un retour vers un modèle conservateur, visant à rétablir la place d'un « *éternel masculin* », où : « *l'identité masculine se reconstruit par le refoulement des femmes* ».⁴²

➡ Pour ce qui concerne L'Algérie et ce qui a suivi après 62 dans le domaine dont nous parlons, c'est aux algériennes et aux algériens de répondre.

NB : je voudrais insister, arrivée à la fin de mon intervention, sur l'URGENCE qui m'apparaît, à l'heure d'aujourd'hui, de développer de NOMBREUX travaux visant à poursuivre la récolte de la mémoire féminine de cette guerre. Une énorme source de données de cette époque est encore à faire connaître.

J'espère que ce colloque pourra en montrer la nécessité et entraînera une série de nouveaux travaux et de nouveaux écrits, dont certains par les femmes elles mêmes concernées....Il me semble qu'elles ont ENCORE beaucoup à dire. La « parole rentrée » fait aussi partie des souffrances !

Aux sources nationales, qu'il faudrait explorer avec beaucoup d'exhaustivité, il faudrait ajouter tout ce qui est écrit sur le sujet par des Algériennes et des Algériens, y compris, dans l'émigration (articles, thèses et livres). La compilation de toute cette connaissance serait vraiment un travail à faire.

De plus, il n'y a pas à ce sujet que de l'écrit mais aussi des documentaires. Ils viennent compléter - par la présence physique des visages, des corps et de la parole - ce corpus de données qui permet de bien appréhender toutes les dimensions de ce qui a été vécu dans cette période. Le tout constitue une richesse irremplaçable.

Je vous remercie de votre écoute

⁴⁰ Annabelle Ducruzet, déjà citée, voir note 18. On pourrait aussi analyser le phénomène en termes d'empowerment (pendant) et de disempowerment (après), si l'on voulait reprendre un autre concept de l'analyse de genre.

⁴¹ Luc Capdevila, Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un « éternel masculin » après la guerre, article disponible sur : http://www.caim.info/resume.php?ID_ARTICLE=RFP_G1998_62N2_0607

⁴² Luc Capdevila, déjà cité

Glossaire

Fidaïa au singulier, fidayate au pluriel = nom donné aux membres féminins des équipes engagées dans la guerrilla urbaine

Moudjahid (masc. sing) **Moudjahidin** (masc. pl), **moudjahida** (fém. Sing), **moudjahidate** (fém. pl) = combattant-e-s

ALN = Armée de Libération Nationale

CNRA = Conseil National de la Révolution Algérienne

« Maquisard de 45 » = réf. aux combattants des maquis à partir de 1945 (cf. Le « 8 Mai 45 » à Sétif, Guelma et Kherrata)

Wilaya = équivalent d'une « préfecture » (Wilayat au pl.)

Dechra = village

Djounoud = soldats (djoundi au sing.)